LE PETIT CHALLAISIEN

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

N°470 MAI 2026



Actualité

Vendredi 8 : Commémoration de la Victoire et de la Paix. 10h45, rassemblement devant la mairie
Samedi 9 : vente de plantons, par la GYM, de 8h00 à 13h00 sous la Halle
Du jeudi 14 au mercredi 20 : exposition d'Histoire Locale, de 16h00 à 19h00,
salle Jean-Antoine Lépine

Jeudi 21 : Conseil municipal : 19h30

Vendredi 29 : loto de l'USC, à la salle Jean-Antoine Lépine, à 20h00
Samedi 30 : vente de pizzas par le Sou Des Ecoles, au four, dès 10h00
Et bien plus encore !
Voir page 2, l'application « PanneauPocket »ou le site de la commune.

Vie pratique

Mairie de Challex
216, rue de la Mairie
04 50 56 30 10 ~ **challex@challex.fr**

Horaires d'ouverture de la Mairie

Lundi	9h00-12h30	
Mardi	9h00-12h30	14h00-19h00
Mercredi	9h00-12h30	
Jeudi	-	14h00-19h00
Vendredi	9h00-12h30	

Horaires d'ouverture de l'agence postale à la Mairie

Lundi	10h00-12h15	
Mardi	10h00-12h00	15h00-18h30
Mercredi	10h00-12h15	
Jeudi	-	15h00-18h30
Vendredi	10h00-12h00	

Fermeture de la mairie et agence postale

Jeudi 14 mai (jeudi de l'Ascension)
Lundi 25 mai (lundi de Pentecôte)

Planning des messes de mai		
Samedi 2	Thoiry	18h00
Dimanche 3	Collonges	10h00
Samedi 9	Saint Jean de Gonville	18h00
Dimanche 10	Peron	10h00
Jeudi 14	Thoiry	10h00
Samedi 16	Thoiry	18h00
Dimanche 17	Pougny	10h00
Samedi 23	Challex	18h00
Dimanche 24	Saint Jean de Gonville	10h00
Samedi 30	Thoiry	18h00
Dimanche 31	Challex	10h00

Cultes de mai		
Dimanche 3	Divonne	10h00
Dimanche 10	Ferney-Voltaire	10h00
Dimanche 17	Divonne	10h00
Dimanche 24	Ferney-Voltaire	10h00
Dimanche 31	Ferney-Voltaire	16h00

Agenda challaisien

Mai				
Vendredi 8	La Municipalité	dès 10h45	Monument aux Morts et Salle Jean-Antoine Lépine	Commémoration de la Victoire du 8 mai 1945 et de la PAIX
Samedi 9	Les Bourrus	18h30	Mucelle	La Guinguette
samedi 9	La GYM	de 8h00 à 13h00	Sous la Halle	Vente de plantons
Jeudi 14 au Mercredi 20	Histoire Locale	de 16h00 à 19h00	Salle Jean-Antoine Lépine	Exposition
Samedi 23 et Dimanche 24	Conscrits en fête	6h00	Départ parking de la Halle	Week-end à Roanne
Samedi 23 Dimanche 24	Les Petites Scènes	18h00 15h00	Salle Jean-Antoine Lépine	Spectacle fin d'année
Vendredi 29	USC	20h00	Salle Jean-Antoine Lépine	Loto
Samedi 30	CHALLEX FESTIV'HALLE	dès 18h00	Halle	Concert
Samedi 30	Four Challaisien	dès 10h00	Four, place Poizat	Vente de pizzas
Juin				
Samedi 6	La Lyre	20h30	Salle Jean-Antoine Lépine	Concert
Samedi 13	USC		La Halle	Fête du club
Samedi 13	La Campanella		Salle Jean-Antoine Lépine	Concert
Jeudi 18	USC		Salle Jean-Antoine Lépine	Assemblée Générale
Vendredi 19	Les Bourrus		Chez Marie-Thérèse	Apéro, concert de la Lyre
Samedi 20	La Vogue		La Halle	Fête de la musique
Samedi 27	La Coopérative Scolaire		Salle Jean-Antoine Lépine et La Halle	Kermesse de l'école

Mot du Maire

Chères Challaisiennes, Chers Challaisiens,

Ce premier mois de mandat aura été particulièrement intense, marqué par l'installation du nouveau Conseil municipal et les premières dynamiques de travail collectif. Issu de la fusion de nos deux listes, ce conseil incarne une volonté de rassemblement… un concept visiblement encore en phase d'appropriation que chacun vit à son rythme.

À mes yeux, cette union doit avant tout être constructive et guidée par l'intérêt général. Je souhaite sincèrement que nous puissions avancer dans un climat serein, propice à la réalisation de la mission qui nous a été confiée. Il est donc important que chacun veille à privilégier ce qui nous rapproche plutôt que ce qui pourrait nous diviser. C'est pourquoi, les remarques de la minorité ont bien entendu toute leur place dans le débat démocratique – c'est même tout son intérêt – à condition qu'elles ne se transforment pas en contestation systématique…



A l'occasion du 1er avril, plusieurs blagues ont agrémenté le dernier « Petit Challaisien » ne laissant pas indifférents certains habitants prêts à réserver un emplacement au camp de naturistes alors que d'autres sont partis à la chasse aux œufs de « lapins », dans les bois de Marongy.



La vie de la Commune a été animée par de très beaux moments, notamment la superbe journée de solidarité organisée par l'association Carburacoeur.



À cette occasion, des baptêmes en voitures de prestige ont enchanté les participants, réunissant des passionnés au profit de la Ligue contre le cancer. Grosses cylindrées et petites italiennes se sont côtoyées, pour le plus grand plaisir des petits comme des grands. La présence du comique au grand cœur Jean-Michel Matteï a largement contribué à la bonne humeur de l'ensemble des participants et merci également aux bénévoles qui ont mouillé le maillot !











Même si en mai fais ce qu'il te plaît, ce n'est pas toujours vrai ! Je profite de ce passage pour faire un petit rappel du code de la route afin de sensibiliser sur des comportements qui peuvent présenter de réels dangers pour tous. Que ce soit la tentation d'accélérer, d'emprunter le DOUBLE sens interdit Rue des Prairies, ou encore de laisser des enfants de moins de 14 ans circuler en trottinette électrique sans casque ni éclairage. Donc pour toutes ces raisons sachez que la gendarmerie viendra faire des rondes, alors soyez prudents car la sécurité de tous dépend de la vigilance de chacun !

Dans un autre registre parce que mémoire et convivialité ne sont pas incompatibles à l'approche de la commémoration du 8 mai, je vous invite à nous rassembler pour rendre hommage à celles et ceux qui ont combattu pour notre liberté. Nous avons la chance d'avoir encore des anciens combattants avec qui j'ai eu le plaisir de partager un moment agréable lors de leur assemblée générale.
Nous nous réjouissons également de l'annonce des Bourrus, qui prévoient une guinguette à Mucelle ouverte à tous. Espérons que la météo sera cette fois plus clémente que l'an dernier.
Sur le plan des travaux, dans la continuité de la campagne des séparatifs la Rue de la Treille va être concernée et le bitume sera refait en partie. Vous avez pu constater la disparition provisoire de la fontaine devant le cimetière mais une intervention est en cours afin de réparer une fuite. Dans l'attente d'une solution définitive, un dispositif a été mis en place. Nous sommes conscients de la gêne occasionnée et nous vous remercions pour votre compréhension.
Enfin, avec l'arrivée des beaux jours, de nombreux moments de partage et d'animation se profilent. Autant d'occasions de se retrouver, d'échanger sur le bien-vivre ensemble à Challex.

Aline Hofer Favre



Infos de la Municipalité



Vous êtes cordialement invité(e), à vous associer à la

Commémoration de la Victoire de 1945 et de la Libération des camps

le vendredi 8 mai 2026

***10h45** : rassemblement devant la mairie de Challex*
***11h00** : départ vers le monument aux Morts*

***

Cérémonie au monument aux Morts

Dépôt de gerbe
Lecture du message du Ministre des Armées et des Anciens Combattants
Chants et Lectures par les élèves de l'école de Challex
Message des Anciens Combattants

Aux morts
Minute de silence
Marseillaise chantée par les enfants et le public
Reprise par la Lyre

Retour salle Jean-Antoine Lépine
Concert de la Lyre
Vin d'honneur

Le Bleuet de France vous sera proposé au profit des victimes de guerre civiles et militaires

Infos de la Municipalité



Attention : les **trottinettes électriques** doivent circuler sur les pistes et bandes cyclables, s'il y en a, en agglomération et ailleurs, la circulation se fait sur la partie droite de la chaussée.
La circulation sur les trottoirs est à proscrire, sauf si la **trottinette électrique** est tenue à la main.
Les trottinettes électriques, considérées comme des véhicules terrestres à moteur au sens du Code des assurances, **sont soumises à l'obligation de souscription d'une assurance Responsabilité Civile automobile (RC)**.
Rouler avec une trottinette électrique sans assurance expose le conducteur à de lourdes sanctions.
De plus, les coûts en cas d'accident non assuré peuvent être exorbitants.
Le port de gants et de protège-poignets sont également **recommandés**. **Le port du casque et d'un vêtement ou équipement rétro- réfléchissant est obligatoire**.
Porter à l'oreille des dispositifs sonores en conduisant vous coupe des bruits de la circulation, cela est dangereux pour les utilisateurs et même d'utiliser le téléphone en main.
Peut-on se déplacer à deux sur une trottinette ?
Non, cela est formellement interdit et dangereux.
L'engin est exclusivement personnel. Prendre un passager sur une trottinette est passible d'une amende de 35 euros.

Carnet

Lucie, Antoinette, Elise DONNET née le 30 octobre 1916 à Besançon, décédée à Challex le 18 mars 2026

Maria-Rosa RIGHETTI Veuve MULTIN née le 10 mars 1946 en Italie, décédée à Challex le 18 mars 2026

Florelle, Emma, Simone FAVRE épouse BABAZ née le 21 janvier 1940, décédée à Saint Julien-en-Genevois le 22 mars 2026

Madame Angèle, Céline BARBELANNE veuve DUBI, née le 30 mars 1929 à Lectoure, décédée le 9 avril 2026 à Challex

Monsieur Daniel, Louis POCHET né le 10 août 1950 à Challex, décédé le 2 avril 2026 à Saint Julien-en-Genevois

Groupe histoire locale

EXPO

Challex comme vous ne l'avez jamais vu

Venez jeter un nouveau regard sur votre village au 19°



Expo grandeur nature

Du 14 au 20 mai 2026

au travers d'images commentées et de textes inédits

Ouvert les après-midi de 16 à 19 heures

ou sur rendez-vous (scolaires et groupes) tél au 06 70 49 54 02

« Connaitre le passé de son village c'est l'aimer »

Mairie de Challex / Groupe histoire locale bibliothèque 2026

Les Ornithos de Challex



Huppe fasciée **Photo Jean-Luc Altherr**

L'observation des oiseaux, pourquoi ?

Parmi les nombreuses activités effectuées par les Ornithos de Challex, l'observation des oiseaux prend une place prépondérante. Pour l'association, elle est principalement centrée sur notre beau village et ses environs. Comme indiqué sur une précédente édition du Petit Challaisien, nous avons aménagé trois sites refuges, deux propriétés privées et un terrain forestier appartenant à la Commune de Challex, en collaboration avec la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO), avec entre autres, la pose de nichoirs pour différentes espèces. Nous nous y rendons au moins une fois par semaine pour y faire des observations, ce qui nous permet d'effectuer des comptages. Pour cela, nous avons différents moyens : visuel (une bonne paire de jumelles est impérative !), l'appareil photos pour certains d'entre nous, ou l'écoute. Si nos connaissances ne suffisent pas pour identifier le chant d'un ou plusieurs oiseaux, il existe plusieurs applications que l'on peut installer sur son téléphone portable, comme par exemple « Merlin Bird ID ». Le résultat n'est pas toujours fiable à 100%, mais c'est tout de même une aide précieuse ! Nous notons donc tout ce qui a été vu et entendu sur le terrain et, de retour à la maison, nous remplissons un formulaire dédié, que nous stockons ensuite dans un « cloud » (bibliothèque en ligne), accessible aux membres de l'association. Ces informations vont nous permettre, d'année en année, de constater la stabilité, l'augmentation, ou, au contraire, la (triste) diminution de certaines espèces.

Cette activité est non seulement intéressante pour les raisons citées ci-dessus, mais aussi très ressourçante. Elle nous permet aussi d'apprécier la beauté de la nature qui nous entoure et est une « bonne excuse » pour faire une belle promenade dans notre « petit paradis challaisien ». Sans même sortir du village, il est possible de voir un nombre non négligeable d'espèces d'oiseaux !

Le ciel (buses, milans, autres rapaces et corvidés), nos jardins et les haies regorgent de jolis passereaux, qu'il serait trop long de citer tous ici ! Nos sorties (associatives ou à titre « privé ») nous emmènent aussi dans divers endroits, réputés pour leurs observations, parfois de spécimens rares. Souvent, un peu de patience est de rigueur et même parfois l'amertume de ne pas avoir observé l'oiseau espéré, mais parfois, la chance nous sourit et nul besoin d'attendre très longtemps. La venue actuelle du printemps nous permet de revoir des espèces migrantes, qui ne restent que le temps de l'été pour nicher (Hirondelles, Martinets, Guêpier d'Europe, Loriot, Huppe fasciée, Milan noir pour ne citer qu'eux) et qui repartiront entre juillet et octobre pour rejoindre leurs quartiers d'hiver du sud de l'Europe ou d'Afrique.

Membres ou non membres de l'association, vous pouvez parfaitement nous faire part de vos propres observations en nous écrivant à l'adresse mail :

ornithosdechallex@gmail.com

Elles seront les bienvenues ! Nous avons la chance de vivre dans un coin de nature propice à cette activité. Un jour, à la Bibliothèque de Challex, j'ai lu un livre pour les enfants sur les oiseaux. Il est conclu par la phrase « Les Oiseaux rendent heureux ». C'est tellement vrai ! Jean-Luc Altherr

Recensement hirondelles de fenêtre 2026



Hirondelles de fenêtres **Photo : Gerry Rodger**

L'année dernière, entre juin et juillet, nous avons fait un recensement des nids d'hirondelles de fenêtre à Challex. Nous avons compté 31 nids occupés, pour la plupart sous les avant-toits des maisons, mais également beaucoup de nids endommagés. Pour renforcer la présence de ces oiseaux au village, nous avons initié un projet de pose de nichoirs artificiels dans des sites favorables, avec le soutien du Groupe Ornithologique du Bassin Genevois. L'automne dernier, nous avons posé une quinzaine de nichoirs (dont quelques-uns à St Jean de Gonville, où il y a également une population d'hirondelles).

Vie associative

Les Ornithos de Challex

En 2026 nous allons continuer ce projet avec un deuxième recensement au mois de juin, lors duquel nous allons de nouveau compter les nids actifs et évaluer la réussite des nouveaux nichoirs. En fonction des résultats, nous prévoyons un deuxième programme de pose de nichoirs à l'automne.

Ce projet concerne les hirondelles de fenêtre. Nous allons également suivre la population d'hirondelles rustiques, qui, habituellement, font leurs nids dans les fermes et les écuries.

Entretemps, tout signalement de nids actifs des deux espèces d'hirondelles serait le bienvenu. Veuillez nous communiquer les informations à notre adresse mail habituelle : **ornithosdechallex@gmail.com.**

Gerry Rodgers

Le Sou des écoles



Le Sou des écoles

Le Sou des écoles, en partenariat avec l'Association du Four Challaisien, vous invite à une journée gourmande et festive le samedi 30 mai 2026.

Dès 10h, venez commander pizzas, quiches et un large choix de tartes sucrées, préparées avec soin. ! *Stocks limités : premiers arrivés, premiers servis !*

🎸 **Événement exceptionnel à partir de 17h00**: le groupe de rock **Millesiq** se produira Place du Poizat en concert. Un rendez-vous à ne manquer sous aucun prétexte !

Les Petites Scènes

Les élèves des Petites Scènes seront sur scène pour leur spectacle de fin d'année, le samedi 23 mai à 18h00 et le dimanche 24 mai à 15h00 salle Jean-Antoine Lépine :

Les Petites Scènes se promènent dans les contes

Entrée avec ou sans réservation.



Vie associative

Bibliothèque municipale Point Virgule



Les nouvelles de votre Bibliothèque

Les NOUVEAUTES de mai

ROMANS ADULTES
Comme en Amour - Alice Ferney
Le prieur de Bethléem - Yasmina Khadra
Une unique lueur - Fred Vargas (policier)

BANDES DESSINÉES ADULTES
Terre ou Lune - Khoo
Peau à peau - Tardif

DOCUMENTAIRES (Bandes dessinées)
TDAH mode d'emploi - Perroud/Marmio/Chochois
Champs de Bataille (l'histoire enfouie du remembrement) - Léraud/Mandard/Van Hove

BANDES DESSINÉES JEUNESSE
En Russie Hugo décrypte - Kris Kokopello
Les légendaires Origines (6) Soif de justice - Sobral/Jenny
Les Géants (11) - Lylian/Chabbert/Drouin/Hinault/Lorien
Elles (3) - Stokard/Toussaint

Scannez- moi pour nous rejoindre sur Instagram et suivre nos actualités et animations

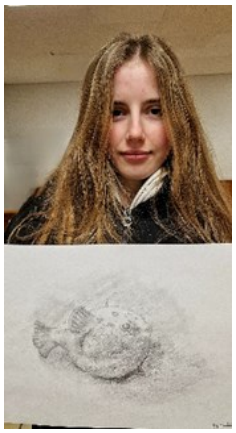


BANDES DESSINÉES ENFANTS
Game Over (24) Fish & Ships - Midam/ Adam/Patelin

MANGA
One Piece t112 - Eiichirõ Oda
Agus of the Library t 1 et 2 -Mitsy Izumi

Les ACTIVITES de mai

Nous aurons le plaisir d'accueillir les œuvres des élèves de **Lioudmila Beyer**, artiste et enseignante challaisienne du **22 mai au 24 juin**. Venez découvrir leurs tableaux et échanger lors du vernissage le **Mardi 2 juin à 16h30**
Petit mot de l'artiste : pour l'inscription aux cours de dessin et de peinture ou pour toutes autres questions, contactez **Lioudmila Beyer** par mail : **lubeyer@yahoo.fr ou** par téléphone : **06 16 06 33 99**







Vie associative

Union Nationale des Combattants

Anciens combattants
Contact : G. Dallemagne 04 50 59 10 37
dallemagne.georges@wanadoo.fr

8 MAI : COMMEMORATION DE LA VICTOIRE

Cérémonie à Challex
(voir communiqué de la mairie page 4)
Le Bleuet de France vous sera présenté :
merci d'aider les victimes de guerre



Photo JP Ducimetière pt UNC 74

CR Assemblée générale 2026

L'AG s'est déroulée le 19 mars en présence de Madame le Maire de Challex et du Président Ducimetière de l'UNC 74, Madame le Maire de Pougny excusée.

Le bureau a été reconduit, la baisse des effectifs a été en partie compensée par l'adhésion des conjoints. Aucun vivier de recrutement n'existant localement, l'avenir réside dans une réorganisation à l'échelle du sud-gessien. Les finances se réduisent avec les effectifs. Un don des « Electrons libres » que nous remercions vivement, a permis d'abonder le financement du Bleuet de France. Mme le Maire est disposée à aider l'association si nécessaire.

Les actions prévues, outre les commémorations, sont centrées sur un **soutien** accru aux membres isolés ou en maison de retraite, la **mémoire** avec notamment des projections de souvenirs photographiques et l'organisation d'un voyage mémoriel.

Le contexte reste néanmoins positif : participation active des conjoints, bonnes relations avec la mairie, l'école, la Lyre, la population en général et les élèves toujours présents lors des cérémonies, malgré le contexte frontalier, (les jours de commémorations ne sont pas chômés à Genève), les collectes du Bleuet de France restent à un bon niveau**. Merci à tous.**

Rejoignez l'amicale il est encore temps

Elle est ouverte à tous anciens AFN, Opérations extérieures, militaires de carrière, réservistes ou appelés, gendarmes, sympathisants, quelles que soient les missions effectuées, de combat, de paix, de logistique**, toutes étant indispensables.**

Poivre & Sel

C'est au retour d'une belle excursion au cœur du département de l'Ain que je m'exprime aujourd'hui. Une journée de dépaysement près de chez nous qui fut une belle découverte pour les Gessiens que nous sommes. Une première étape à Bourg en Bresse avec la visite du magnifique Monastère Royal de Brou et ses trois cloîtres, l'Eglise avec de nombreux tombeaux dont ceux de Philibert de Savoie et Marguerite de Bourgogne, dont nous avons appris l'histoire avec une guide très bien documentée.



Suivit un trajet à travers la plaine de La Bresse jusqu'à Vonnas, où nous avons déjeuné à l'Auberge Ancienne 1900 de Georges Blanc. Le repas fut exquis et le service impressionnant face à la grande capacité d'accueil de l'établissement. Derrière la modeste devanture d'origine de l'auberge se cachent de multiples salles qui peuvent recevoir jusqu'à 200 personnes.

Vie associative

Poivre & Sel



Photo de Jean-Paul Barbet-Gros

L'arrêt du retour à Cerdon nous a conduits au Caveau Lingot-Martin où plusieurs vignerons assemblent leur vendange ; un petit coup de fraîcheur avec un vin pétillant rosé, le Cerdon, et une tranche de galette à la crème ont bien clôturé la journée. Nos membres et nos invités sont rentrés contents de ce périple.

Notre prochaine rencontre :
MARDI 12 MAI dès 11h00
Salle Saint-Maurice

Nous partagerons l'énorme PAELLA d'ALEJANDRO que nous attendons tous avec plaisir.
N'oubliez pas de vous inscrire auprès de Josiane :
josianedavet@orange.fr ou 06 70 62 60 65
d'ici au mercredi 6 mai au soir, dernier délai.
N'oubliez pas non plus nos lundis – couture qui ont repris de 14h00 à 16h30 à la Maison Des Sociétés.
Si le temps le permet, nos rencontres mensuelles se dérouleront à l'extérieur dès le mois de juin.
Au plaisir de nous retrouver,
Au nom du Conseil d'Administration,

Eliane Dallemagne



Photo de Françoise Sudan

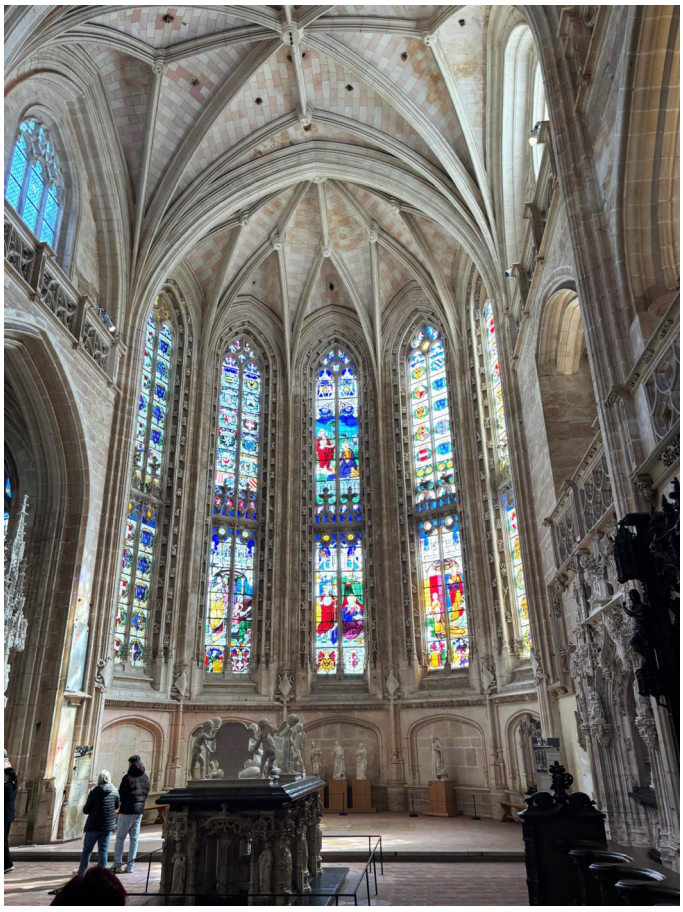


Photo de Georges Rapin

Les Ch'amis Gessiens

Vous voulez nous aider ?

Chères Challaisiennes, chers Challaisiens,
Beaucoup ne connaissent que peu encore notre existence et pourtant...
Certes nous œuvrons dans l'ombre, mais en 2025, ce sont plus de 250 chats errants qui ont été pris en charge sur les communes du Pays de Gex et alentours.
C'est peu et beaucoup pour une petite association comme la nôtre, dont les moyens sont plus que limités.
Pour pallier à cela, nous avons mis en place des **partenariats** avec un assureur et une société française de cosmétiques pour animaux.
Si vous avez un chat que vous envisagez de faire assurer ou si vous désirez passer une commande de cosmétiques, contactez-nous par mail :

leschamisgessiens@gmail.com

Vie associative

Les Ch'amis Gessiens

En cas de souscription d'assurance ou d'achat de cosmétiques, sachez qu'une somme est reversée à notre association.

Pour nous soutenir, vous pouvez aussi :

- **Adhérer** pour 10 € par mois (voir lien et QR code ci-dessous) :

https://docs.google.com/forms/d/1fAmnEg7r6kvIlItdpu4ILkQpoFUK7fGzcF1Rpytkm4E/edit

- **Devenir famille d'accueil ou bénévole** sur des activités menées par l'association. Contactez Isabelle, via notre mail afin de vous faire connaître
- **Faire un don** libre, déductible de vos impôts

Merci à toutes et à tous pour votre attention et au plaisir d'échanger avec vous,

Isabelle



Tribune de la minorité municipale

Contribution "Challex – un nouvel élan"

Lors du Conseil municipal du 20 mars, nous avons voté contre l'augmentation des indemnités du maire et des adjoints. On a observé que les indemnités du maire sont restées stables entre 2014 et 2017, puis il y a eu des augmentations successives : +12 % en 2017, +23 % en 2023 et +10 % aujourd'hui. Madame le Maire justifie cette décision par la précision suivante : *« ayant perdu mon emploi professionnel du fait de l'exercice de mes fonctions de maire. »*. Si nous reconnaissons pleinement l'engagement et le temps consacré à l'exercice de son mandat, nous estimons néanmoins que la Commune n'a pas vocation à se substituer à un employeur.
Concernant les indemnités des adjoints : elles étaient stables entre 2014 et 2017, ont subi une hausse de 13 % en 2017, de 25 % en 2023 et de 10 % en 2026. Par ailleurs, des écarts notables apparaissent lorsque l'on compare ces chiffres avec ceux pratiqués dans des communes de taille équivalente du Pays de Gex. Pour notre part, nous avions proposé une approche plus mesurée et responsable, qui n'a malheureusement pas été retenue.
Le 2 avril s'est tenue la séance consacrée avec, entre autres, les délégations données au maire et la composition des commissions municipales.
Sur les 31 délégations, nous regrettons de n'avoir pu voter que les 20 premières. Les 11 dernières, dont une partie sans précision des montants, ont été votées en bloc, contre notre avis.

Concernant la composition des commissions, chacune d'entre elles devant comporter au moins un membre de la minorité (délibération 22-2026), nous nous les sommes donc réparties de manière équilibrée (3 commissions chacun).
Christian Jolie : Finances, Associations & Animation et Education.
Sandrine Baeriswyl : Urbanisme, Environnement / Ecologie et Communication.
Damien Laurençot : Voirie & Sécurité, Bâtiments et Personnel.
Sandrine reconnaît qu'elle ne s'attendait pas, en tant qu'élue de la minorité, à être amenée à siéger dans un nombre aussi important de commissions. Cet engagement représente un investissement conséquent, avec un rythme de réunions soutenu, en complément des Conseils municipaux. Elle tient néanmoins à assurer qu'elle prendra toute sa part dans ce travail, avec sérieux et sens des responsabilités. Cependant, compte tenu de la charge et du temps que cela représente, il ne lui sera pas toujours possible de s'impliquer dans chaque commission autant qu'elle le souhaiterait. Pour autant, elle suivra les dossiers, sera attentive aux sujets abordés et restera à l'écoute, dans le respect de la confiance accordée par les habitants. Son objectif demeure de contribuer, à son niveau, de manière constructive, au travail de notre Commune.
Ce sentiment est pleinement partagé par Christian et Damien.
Pour nous contacter :
challex-un.nouvel.elan@proton.me

INSCRIPTIONS RENTREE 2026

Votre enfant fera son entrée à l'école Simone Veil pour la rentrée 2026/2027, merci de prendre note des informations ci-dessous et de vous y conformer pour réaliser convenablement son inscription.

A/ Rentrée en PETITE SECTION : 1ère année de maternelle

Conditions : être résident de la commune, l'enfant doit être âgé de 3 ans
au plus tard le 31/12/2025 (aucune exception à la règle).

Documents à fournir le jour de l'inscription :
* **certificat d'inscription** délivré par la mairie (à récupérer en amont en mairie, sur présentation d'un justificatif de domicile **et** du livret de famille)
* photocopie de la pièce d'identité des 2 parents
* photocopie de la pièce d'identité de l'enfant s'il en possède déjà une
* photocopie des vaccins obligatoires à jour
* photocopie du jugement de divorce précisant les modalités de garde le cas échéant

B/ Rentrée dans une autre classe, de la MS au CM2 :

Condition : être résident de la commune
Documents à fournir le jour de l'inscription à l'école :
* **les mêmes que cités précédemment** pour une rentrée en PS
* un **certificat de radiation** émanant de l'ancienne école de l'enfant

Que vous soyez dans le cas A ou B, veuillez **prendre rendez-vous** sur un des créneaux ci-dessous **par mail : ce.0010418z@ac-lyon.fr**
Les rendez-vous se tiennent à l'école dans le bureau de la directrice, bâtiment maternelle. Si vous n'avez aucune possibilité sur les créneaux proposés, nous procèderons par échange de mails.

Créneaux possibles :

mardi 19.05 : 8h30 / 11h30 – 13h30 / 16h30

vendredi 22.05 : 10h00 / 11h30 – 13h30 / 16h30

Il n'est pas nécessaire que l'enfant soit présent lors de l'inscription pour laquelle il faut compter environ 20 minutes : ce sera l'occasion de réaliser la partie administrative.

Une visite de l'école et de la classe de votre enfant est prévue le 28 août, en matinée. Les horaires précis vous seront communiqués ultérieurement.

Pour information, un service périscolaire (cantine et/ou garderie) est proposé par la Commune, un dossier spécifique est à retirer et à rendre en mairie.



Au plaisir de vous accueillir prochainement dans notre établissement,

Stéphanie Coelho, directrice

Evénements et sorties



La Compagnie à Trois Temps vous convie à sa prochaine production à l'Uptown Geneva, en création suisse : l'opérette *Nelly, composée en 1921* par Marcel LATTES et Jacques BOUSQUET

Nelly, modeste couturière chez le plus parisien des tailleurs de Londres, passe ses journées entre bobines et aiguilles… jusqu'à ce qu'elle tombe amoureuse d'un client : Roger, qui n'a d'yeux que pour les vedettes. Pour attirer son attention, Nelly accepte de se faire passer pour la célèbre actrice Dolly Meynell lors d'une excursion en bord de mer. Mais à peine arrivée à Bainville, la supercherie prend des proportions inattendues.

Entre quiproquos, regards charmés et mensonges qui s'entremêlent, la situation menace de se déchirer plus vite qu'une couture mal ficelée…

Pour découvrir cette production inédite, rendez-vous à côté de la gare à

l'Uptown Geneva (Rue de la Servette 2) :

- Jeudi 7 mai à 19h
- Vendredi 8 mai à 19h
- Samedi 9 mai à 14h
- Samedi 9 mai à 19h

Entrée libre, réservations conseillées :
https://compagnie3temps.ch/reservation/



Spectacle à

PERON

Un p'tit gout de reviens'y !!!

On va vous apprendre à faire de l'oseille.

Salle Jean Fontaine
Samedi 30 mai à 20h30

Réservations : **06 09 91 29 89**
mdesmaris01@gmail.com

Memento

Challex au quotidien

Mairie de Challex
216, rue de la Mairie
04 50 56 30 10 ~ **challex@challex.fr**
Lundi 9h00-12h30
Mardi 9h00-12h30 14h00-19h00
Mercredi 9h00-12h30
Jeudi 14h00-19h00
Vendredi 9h00-12h30
Le marché communal hebdomadaire
Tous les mardis sous la Halle de 16h00 à 19h30
Bibliothèque municipale
09 74 04 42 36 ~ bibliochallex@gmail.com
Mercredi 16h00-19h00
Vendredi 16h00-19h00

Auberge « les 7 Merveilles » 04 79 19 70 90
Horaires du restaurant, réservations, fondue et vente de pizzas :
www.Aubergedes7merveilles.com
Horaires du dépôt de pain, pâtisserie, traiteur :
Lundi 8h00/14h00
Mardi 8h00/14h00
Mercredi : **fermé**
Jeudi : 8h00/14h00 18h00/20h00
Vendredi : 8h00/14h00 18h00/20h00
Samedi : 8h00/14h00 18h00/20h00
Dimanche : 8h00/14h00 18h00/20h00

Ecole : 04 50 56 44 32
Garderie : 06 83 45 81 81
Inspection de l'éducation nationale
Circonscription du Pays de Gex : 04 50 40 76 60

Maison de retraite médicalisée Les Cyclamens :
04 50 56 46 50

Collecte des déchets sur la commune
Mercredi soir dépôt des conteneurs
Jeudi matin, ramassage des déchets ménagers
Demande de bacs à ordures ménagères, tri, compostage ou anomalie : 04 50 40 95 00
www.monservicedechets.com
Pour les problèmes de collectes :
collecte@paysdegexagglo.fr

Déchetterie de Péron : 04 50 59 14 64
(badge obligatoire)
Eté (de Mars à Octobre)
Lundi à vendredi : 8h30 à 12h - 13h45 à 18h
Samedi : 8h30 - 18h
Dimanche : 9h - 12h ***Fermée les jours fériés***

Allo encombrants non recyclables : 04 50 20 65 86
www.agcr.alfa3.fr

Déchetterie de Saint Genis-Pouilly : 04 50 42 09 41
Recyclage : www.sivalor.org

Horaires pour les engins motorisés et bruyants
(tondeuses, taille-haies, tronçonneuses...) :
pour le bien-être de tous, veuillez les respecter
Lun-ven. 8h00-12h00 14h00-19h30
Samedi 9h00-12h00 15h00-19h00
Dimanche et jours fériés 10h00-12h00

Centre du Service National : 09 70 84 51 51 ou
cns-lyon.jdc.fct@intradef.gouv.fr
Recensement obligatoire dès 16 ans auprès de la mairie

Contacts d'urgence

Appel d'urgence européen : 112
SAMU 15 : urgences médicales-médecin de garde
SAMU – urgences sociales et hébergements : 115
http://challex.info/urgence

Pompiers : 18
Police : 17
Gendarmerie Thoiry : 04 50 42 12 01
117 rue des Chenaillettes 01710 Thoiry
8h00 - 12h00 / 14h00-18h00 du lundi au samedi
9h00 - 12h00 / 15h00-18h00 dimanche, jours fériés
Gendarmerie Collonges : 04 50 59 63 03
162 Rue de l'Eglise 01550 Collonges.
Mardi et jeudi : 8h00 à 12h00
Dimanche : de 9h00 à 12h00
Centre antipoison (Lyon) : 04 72 11 69 11
Signalement de logements indignes : 0806 706 806
Signalement violences conjugales : 3919
Enfance en danger : 119
Urgence vétérinaire : 3115
Pharmacies de garde : 3237
Services des Centres Départementaux de Solidarité de Gex et Ferney-Voltaire : 3001

Maison Médicale de Garde, centre de soins immédiats du Pays de Gex
Hôpital local du Pays de Gex ,160 rue Marc Panissod, Gex
Tous les jours, **sur RDV auprès du centre 15**

Cabinet infirmier de Saint Genis Pouilly sur RDV 04 50 42 04 02
Cabinet infirmier de Collonges sur RDV au domicile ou au cabinet
04 50 56 71 64 **ou** 06 84 15 01 95 **ou** 06 08 61 74 99
Infirmières libérales, cabinet de Péron sur RDV
04 79 19 95 07 ou 06 49 45 49 09
CHAL : Centre Hospitalier Alpes-Léman
Site de Contamine-sur-Arve : 04 50 82 20 00

Memento

Contacts d'urgence

CHANGE : Centre Hospitalier Annecy Genevois (Site de Saint Julien-en-Genevois) : 04 50 49 65 65
Hôpital Privé Pays de Savoie Annemasse : 04 50 83 43 43
Hôpital Cantonal GE : +41 22 372 33 11
Hôpital de La Tour à Meyrin GE : +41 22 719 61 11
Groupement transfrontalier européen : 08 92 70 10 74

Services aux usagers

SIEA (Syndicat Intercommunal d'Energie de l'Ain) : Service Client : 04 74 45 09 07
Régie des eaux gessiennes (eau, assainissement) 04 85 29 20 00
Site de l'agglo : **paysdegexagglo.fr** puis accueil et faites votre choix
AGCR (recyclage solidaire de textile en bon état à Saint Genis-Pouilly, 129 rue du Tiocan) : 04 50 28 20 50
Horaires de la boutique :
Mercredi, jeudi et vendredi 13h00-17h30
Samedi 8h45-14h15
Horaires dépôts :
Lundi, mercredi, vendredi 8h30-12h30/14h00-17h45
Ressourcerie du Pays de Gex : 04 81 50 02 51
290 rue de Perruet - ZA de la Maladière 01210 Ornex
Collecte des **objets en bon état** (sauf textile): mobilier, jouet, électroménager, outillage, vaisselle, livre... pour y être nettoyés, réparés, et remis en vente à la boutique . **www.pays de gexagglo.fr**
Ressourcerie à Ornex :
Dépôt : mardi au samedi : 8h30—17h30
Achat en boutique :
Mardi: 14h30 - 17h30
Mercredi et vendredi: 9h - 12h30 / 14h - 17h30
Jeudi: 14h - 17h30
Samedi: 9h - 17h30
Déchèterie de Saint Genis Pouilly : dépôt le mardi après-midi, mercredi, vendredi et samedi (9h à 12h et 13h15 à 17h) où vous serez accueilli par un agent de la ressourcerie
Déchèterie de Péron dépôt des objets le 1er jeudi du mois (9h à 12h et 13h15 à 17h) où vous serez accueillis par un agent de la ressourcerie dans leur véhicule
A domicile pour les meubles volumineux en bon état, en prenant rendez-vous au préalable au 04 81 50 02 51
Conseils juridiques gratuits
(CIDF-CDAD-ADIL-avocat-conciliateur de justice)
Sur RDV au 04 50 41 35 86
Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) : 3646

Horaires du bus La Plaine-Challex : **www.tpg.ch**
Transport à la demande :
Centrale de réservation : 0800 00 67 59
du lundi au vendredi de 8h00/12h00 et de 14h00/17h00 hors jours fériés ou **www.transportsdelain.fr**
CAF
Pour contacter la CAF, **composez le 3230 (prix d'un appel local)**. Les téléconseillers vous répondent du lundi au vendredi de 9h00 à 16h30.

Maison des Services Publics Pays de Gex Agglo :
Pour faciliter vos démarches
167 rue de Genève 01170 Gex
Sur RDV au 04 50 99 99 72
CLIC : **C**entre **L**ocal d'**I**nformation et **C**oordination gérontologique : 04 50 41 04 04

Maison des Usagers Gessiens (MUG)
200 rue Edouard Branly, Technoparc,
01630 Saint Genis-Pouilly
Ouvert le lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30
Le mercredi de 8h30 à 17h30
Le vendredi de 8h30 à 17h00
Ce lieu concerne les déchets et la régie des eaux.
Aéroport de Genève renseignements divers : **GVApp**
SOS ANIMAUX : 04.50.41.74.80
https://www.sosanimauxpaysdegex.com/fourriere-pays-de-gex.html
Adoption avec les Ch'amis Gessiens :
06.17.96.19.34 ou 06.88.75.92.70

Rédaction

Le Petit Challaisien est publié par la commune de Challex.
Directeur de publication : Madame le Maire
Rédaction : Commission Communication / Comité de lecture
Impression : Imprimerie Piétri (Gex)
Distribution : service de la Commune
Tirage : 750 exemplaires
Le Petit Challaisien est distribué aux habitants et consultable sur le site Internet **www.challex.fr**

Pour le prochain numéro du Petit Challaisien de juin, merci de transmettre vos articles par courrier électronique à :

lepetitchallaisien@challex.fr
au plus tard le :
vendredi 15 mai